

# ZAC DE LA PERONNE

UN PROJET DE  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

50  
HECTARES  
D'ESPACE PUBLIC  
ET D'ESPACE VERT

2  
HECTARES  
DE  
LOGEMENTS

98,5  
HECTARES  
DE DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE  
ET URBAIN

210.000 M<sup>2</sup>  
DE SURFACE DE PLANCHER



LA NOUVELLE  
FAÇADE OUEST  
DE  
MIRAMAS



UNE NOUVELLE  
DYNAMIQUE  
ÉCONOMIQUE  
UNE DEMARCHE  
DURABLE



SELECTED BY FREPIK

# MIRAMAS

MAÎTRISE D'OUVRAGE **épad** - ouest provence

**MIRAMAS**  
VILLE 2014 - 2018

MÉTROPOLE  
AIX-MARSEILLE  
PROVENCE

Service d'urbanisme et d'aménagement  
10, rue de la République  
13001 Marseille Cedex 01

[www.zacdelaperonne.com](http://www.zacdelaperonne.com)

VILLAGE DE MARQUES

PARC DE CHANTEGRIVE

VOUS ÊTES ICI

BOULEVARD AUBANEL

PARC DE LA CRAU HUMIDE





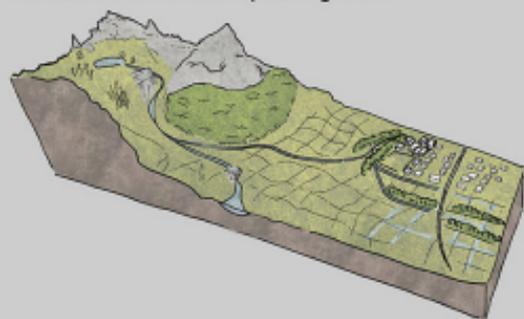


MISE EN SCÈNE  
DE BASSINS  
DANS UN PARC

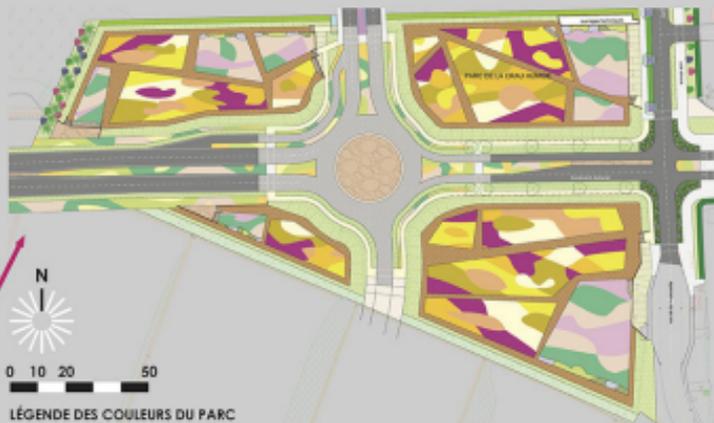
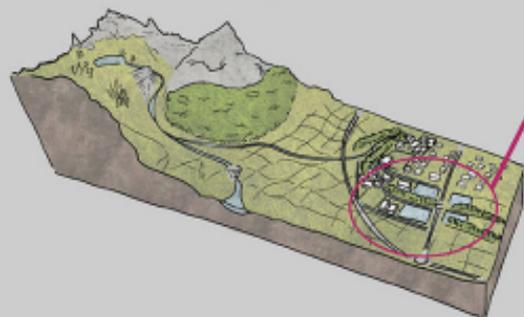
4  
BASSINS  
VÉGÉTALISÉS

VÉRITABLE  
TRANSITION  
ENTRE  
LA CRAU SÈCHE  
ET LA  
CRAU HUMIDE

La Peronne AVANT : Un espace agricole



La Peronne APRÈS : Un éco-parc

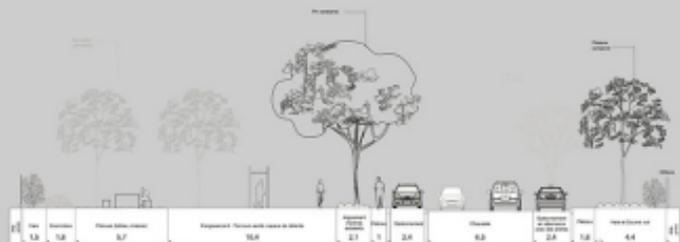


LÉGENDE DES COULEURS DU PARC

MASSIFS HUMIDES	<i>St. pennsylvanicus</i>	<i>Carex flacca</i>	<i>Lysimachia vulgaris</i>	<i>Phragmites australis</i>	<i>Lysichiton ciliatus</i>	<i>Scheuchzeria palustris</i>
MASSIFS SECS	<i>Phytolacca angustifolia</i>	<i>Ranunculus abortivus</i>	<i>Quercus coccifera</i>	<i>Helix cincta</i>	<i>Stipa capensis</i>	<i>Aphroditea biflora</i>







COUPE AA'

Les galets de couleur claire de la pierre de la Crau sont réemployés dans les matériaux de structure et de surface des chaussées, dans les ouvrages de soutènement et les mobiliers urbains.

Les terres limoneuses sont utilisées pour la réalisation des murs de béton de terre et de plâtre dans des proportions très majoritaires.

La ZAC développe des techniques d'éclairage public nocturne LED, la couleur des modèles de voirie permet une réduction des consommations électriques. On parle de lumière.



MAITRISE D'OUVRAGE

**épad** ouest provence

MIRAMAS  
04 90 00 00 00

MÉTROPOLITAIN  
AIX-MARSEILLE  
PROVENCE

## VÉGÉTATION EXISTANTE CONSERVÉE

Le planing général du chantier est réglé par rapport aux cycles de vie de la faune vivant sur les terrains à aménager. Des espèces ont été déplacées ou préservées.

Avec les quelques arbres de hautes tiges abîmés ont été constitués des habitats et des abris pour la petite faune.

architecte - urbaniste



ingénieur énergie

ingénieur conseil  
environnement

paysagiste



MAITRISE D'OEUVRE